

Plan en dix points pour surmonter la division de l'Allemagne et de l'Europe (28 novembre 1989)

Légende: Le 28 novembre 1989, Helmut Kohl, chancelier de la République fédérale d'Allemagne (RFA), présente au Bundestag son plan en dix points devant conduire à la réunification de l'Allemagne.

Source: Documents d'actualité internationale. dir. de publ. Ministère des Affaires étrangères. 15.03.1990, n° 6. Paris: La Documentation française.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/plan_en_dix_points_pour_surmonter_la_division_de_l_allemande_et_de_l_europe_28_novembre_1989-fr-eebe1b22-f312-4082-bcb0-ea8f27382c17.html

Date de dernière mise à jour: 31/10/2012

Déclaration du chancelier Helmut Kohl au sujet de la politique de l'Allemagne lors des débats budgétaires (Bonn-Bundestag, 28 novembre 1989)

(Source : Ambassade de la RFA à Paris)

Depuis l'ouverture de la frontière interallemande et de la frontière entre les secteurs de Berlin, le 9 novembre, la politique de l'Allemagne s'est engagée dans une phase nouvelle - avec des chances nouvelles et des défis nouveaux.

Nous tous sommes très heureux de cette nouvelle liberté de voyager qui s'offre aux hommes dans l'Allemagne divisée. Nous sommes heureux avec les Allemands de la RDA qui, après des dizaines d'années, peuvent enfin franchir dans la paix le mur et les fortifications frontalières. Et nous sommes emplis de fierté par le fait que les Allemands de la RDA, avec leur engagement énergique et pacifique en faveur de la liberté, des Droits de l'homme et de l'autodétermination ont donné au monde entier un exemple de leur courage et de leur amour de la liberté - un exemple qui est mis en exergue partout dans le monde.

Nous tous sommes profondément impressionnés de la volonté de liberté vivante et inflexible qui anime les hommes à Leipzig et dans beaucoup d'autres villes. Ils savent ce qu'ils veulent. Ils veulent déterminer eux-mêmes leur avenir - au sens propre du terme. Ce faisant, nous respecterons bien évidemment toute décision que prendront les hommes de la RDA dans la libre autodétermination. Nous qui sommes dans la partie libre de l'Allemagne nous tenons solidairement aux côtés de nos compatriotes. Au début de la semaine dernière, le ministre fédéral Rudolf Seiters s'est entretenu avec le président du Conseil d'État, Egon Krenz et le ministre-président Hans Modrow sur les conceptions des nouveaux dirigeants de la RDA. Notre désir était d'être informés de la façon selon laquelle doit se dérouler le programme de réformes annoncé et sur quelle période s'étendront les mesures concrètes. Il a été convenu de poursuivre ces entretiens début décembre. Si - comme nous l'espérons - de premiers résultats se profilent au cours de ces entretiens, j'aimerais, moi aussi, rencontrer les responsables de la RDA avant même Noël.

A Berlin-Est, le ministre fédéral Rudolf Seiters s'est également entretenu avec des représentants de l'opposition et des Eglises. J'ai moi-même reçu, ces dernières semaines, des représentants de l'opposition à Bonn. Nous estimons qu'il s'impose, dans tout ce que nous allons faire et décider maintenant, de respecter les opinions, avis et recommandations de l'opposition en RDA. Nous continuons d'attacher une grande valeur à ces contacts. A l'avenir, aussi, nous voulons les soigner intensivement.

Des chances s'offrent à nous pour éradiquer la partition de l'Europe et, par voie de conséquence, de notre patrie, les Allemands qui se retrouvent maintenant dans un esprit de liberté ne constitueront jamais une menace, mais, au contraire, un gain d'autant plus grand pour une Europe en passe de resserrer ses liens. Les événements révolutionnaires auxquels nous assistons aujourd'hui doivent surtout être portés à l'actif des hommes qui ont manifesté de façon si impressionnante avec leur volonté de liberté. Mais ils sont aussi le résultat des nombreuses évolutions politiques au cours des dernières années. Et, avec notre politique, nous y avons contribué à un point déterminant.

Un facteur déterminant a tout d'abord été le fait que nous avons mené cette politique *sur la base inébranlable de notre ancrage dans la communauté des démocraties libérales*. L'homogénéité et la fermeté de l'Alliance au cours de la dure période de mise à l'épreuve de 1983 ont porté leurs fruits. Avec notre cap sans équivoque au sein de l'Alliance atlantique et de la Communauté, européenne, nous avons conforté les mouvements de réforme en Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est. Avec le passage à des *nouvelles étapes d'intégration économique et politique dans la Communauté européenne*, nous avons perfectionné avec succès le modèle de regroupement libre des peuples européens - un regroupement qui exerce de l'attrait bien au-delà de la Communauté.

D'un autre côté, un préalable déterminant a été *la politique de réforme du Secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev en Union soviétique et la nouvelle pensée dans la politique étrangère soviétique*. Sans la reconnaissance du droit des peuples et des Etats, à une voie qui leur est propre, les mouvements de réforme dans les autres États du Pacte de Varsovie n'auraient pas été couronnés de succès. Les événements

dramatiques survenus en RDA n'auraient pas été possibles si *la Pologne et la Hongrie n'avaient pas donné l'exemple avec des réformes profondes dans la politique, l'économie et la société*. Je me félicite que des changements s'esquissent, maintenant aussi, en Bulgarie et en Tchécoslovaquie. Je suis particulièrement heureux que le lauréat de cette année du Prix de la paix des libraires allemands, Vaclav Havel, puisse enfin récolter les fruits des longues années durant lesquelles il a œuvré et souffert pour la liberté. Son admirable allocution de remerciement prononcée dans l'église Saint-Paul de Francfort, allocution qu'il n'a pu tenir lui-même, a été un règlement de comptes impressionnant avec le système socialiste-communiste. Enfin, un rôle éminent a également été joué par le *processus de la CSCE* dans lequel, conjointement avec nos partenaires, nous avons exigé la résorption des causes de tensions, le dialogue et la coopération et, tout particulièrement aussi, le respect des Droits de l'homme.

- Une nouvelle confiance a pu s'instaurer dans les relations Est-Ouest grâce à la constante *diplomatie de sommets des grandes puissances et aux multiples et intensives rencontres entre chefs d'État et de gouvernement de l'Ouest et de l'Est*. La percée historique réalisée sur le plan du désarmement et du contrôle des armements est l'expression visible de cette confiance. *La politique contractuelle à grande échelle menée par le gouvernement fédéral* envers l'Union soviétique et tous les autres États du Pacte de Varsovie a fourni des contributions essentielles à l'évolution des rapports est-ouest et leur a donné d'importantes impulsions.

- Parmi les causes des mutations les plus récentes figurent également la conséquente *politique menée pour la cohésion de notre nation*. Depuis 1987, des millions et des millions de nos compatriotes de la RDA nous ont rendu visite, dont de nombreux jeunes gens. Notre « politique des petites étapes » a maintenu éveillée et a renforcé, en périodes difficiles, la conscience de l'unité de la nation et a approfondi le sentiment d'appartenance des Allemands.

Cet état de choses se manifeste avec une évidence particulière ces jours-ci. Ces événements récusent tous les sombres pronostics de ceux qui, depuis le début de ma présence au gouvernement, ont prédit une « nouvelle période glaciaire » dans les relations Est-Ouest et nous ont accusés - même moi personnellement - d'être incapables de faire la paix. Or c'est bien le contraire qui s'est produit : aujourd'hui, nous sommes témoins, plus que jamais depuis la fin de la seconde guerre mondiale, d'une plus grande compréhension et de plus nombreux points communs en Allemagne et en Europe.

Aujourd'hui, cela est visible pour tout un chacun, nous sommes à la veille d'un nouveau chapitre de l'histoire européenne et de l'histoire allemande - un chapitre qui montre la voie à suivre au-delà du statu quo, au-delà des structures politiques existant jusqu'ici en Europe.

Cette mutation est tout d'abord l'œuvre des hommes qui ont exigé que leur soit octroyée la liberté, qui ont exigé le respect des Droits de l'homme et du droit à déterminer eux-mêmes leur avenir. Quiconque assume une responsabilité en Europe et pour l'Europe doit tenir compte de cette volonté des hommes et des peuples. Nous tous sommes maintenant invités à élaborer une nouvelle architecture pour la maison européenne pour un ordre de paix durable et juste sur notre continent - comme le secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev et moi-même l'avons aussi conforté dans notre déclaration commune du 13 juin dernier. Ce faisant, les intérêts légitimes de toutes les personnes concernées doivent être respectés. Ceci vaut aussi, tout naturellement, pour les intérêts allemands.

Nous nous rapprochons ainsi de l'objectif que l'Alliance atlantique s'était déjà donné, en décembre 1967 : « un règlement définitif et stable en Europe, je cite, (...) n'est pas possible sans une solution de la question de l'Allemagne qui constitue la clef de voûte des tensions actuelles en Europe, tout règlement de ce genre doit éradiquer les barrières contre nature entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest qui se manifestent de la façon la plus évidente et la plus cruelle dans la partition de l'Allemagne. »

Ce n'est pas autour du « tapis vert » ni le calendrier à la main que nous pouvons planifier le chemin qui nous mènera à l'unité. Des modèles abstraits ne nous sont d'aucune aide. Mais nous pouvons, dès aujourd'hui, préparer les étapes qui nous mèneront à cet objectif. Permettez-moi de vous présenter ces étapes à l'aide d'un programme en dix points.

Premièrement : Pour commencer, des *mesures d'urgence* s'imposent, des mesures qui résultent des événements survenus ces dernières semaines, en particulier par suite du mouvement d'exode et de la nouvelle dimension prise par les voyages.

Le gouvernement fédéral est disposé à fournir une aide immédiate et concrète là où cette aide est maintenant nécessaire. Nous allons aider sur le plan humanitaire et sur celui de la couverture médicale si cela est souhaité. Nous savons également que l'allocation de bienvenue que nous accordons une fois par an à chaque visiteur venant de la RDA n'est pas une solution pour financer les voyages. C'est en dernier ressort à la RDA elle-même d'accorder à ses citoyens se rendant en voyage à l'étranger les devises nécessaires. Mais nous sommes disposés, pour une période de transition, à contribuer à la création d'un fonds de devises. Le préalable en est toutefois que l'échange minimum obligatoire pour les voyages en RDA soit supprimé, que les facilités de voyages en RDA soient considérablement améliorées et que la RDA fournisse elle-même une contribution substantielle à ce fonds.

Notre objectif consiste en des possibilités de voyages dans les deux directions, avec aussi peu d'entraves que possible.

Deuxièmement : Comme auparavant, le gouvernement fédéral va poursuivre *la coopération avec la RDA dans tous les domaines* qui profitent directement aux hommes des deux côtés. Cela vaut en particulier pour la coopération économique, économique-technologique et culturelle. Il est particulièrement important d'intensifier la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement. Dans ce secteur, déjà, des décisions pourront être prises sans tarder sur de nouveaux projets.

En outre, nous voulons fournir notre concours pour que le réseau téléphonique de la RDA soit rapidement amélioré. Nous allons continuer de négocier sur la modernisation de la ligne ferroviaire Hanovre-Berlin. En outre, des entretiens seront nécessaires sur des questions fondamentales du tracé d'une frontière ouverte en Europe et du raccordement des voies de circulation Est-allemandes - notamment sous l'angle des futurs trains modernes à grande vitesse.

Troisièmement : j'ai proposé *d'étendre de manière globale notre aide et notre coopération* si un changement fondamental du système politique et économique en RDA est décidé avec un caractère obligatoire et mis en œuvre de façon irréversible. Pour nous, « irréversible » signifie que les dirigeants de la RDA doivent s'entendre avec les groupes de l'opposition au sujet d'un amendement de la Constitution et de nouvelles loi électorales.

Nous encourageons l'exigence d'élections libres, égales et secrètes en RDA avec la participation de partis indépendants même s'ils ne sont pas socialistes. Le monopole hégémonique du SED doit être aboli. L'exigence que soit instauré un statut d'État de droit signifie avant tout, aussi, l'abolition du droit pénal politique. Une aide économique ne pourra prendre effet que si sont décidées des réformes en profondeur du système économique. C'est ce que prouvent les expériences faites avec tous les États du COMECON. L'économie planifiée bureaucratique doit être résorbée.

Nous ne voulons pas stabiliser une situation devenue intenable. L'essor économique ne sera possible que si la RDA s'ouvre aux investissements occidentaux, crée des conditions d'économie de marché et permet des activités d'économie privée. En Hongrie et en Pologne, on ne manque pas d'exemples vers lesquels la RDA peut s'orienter. Dans de telles conditions, des joint-ventures ne tarderaient pas à devenir possibles. De nombreuses entreprises, dans notre pays et à l'étranger, y sont d'ores et déjà tout à fait disposées. Il ne s'agit pas là de conditions préliminaires, mais de préalables objectifs qui, seuls, permettront à notre aide de porter des fruits. Par ailleurs, il ne peut y avoir de doute que les hommes de la RDA veulent un ordre économique qui leur accorde, à eux aussi, la liberté économique et, partant, le bien-être.

Quatrièmement : Dans sa déclaration gouvernementale, le ministre-président Hans Modrow a parlé d'une *communauté contractuelle*. Nous sommes disposés à reprendre cette idée. En effet, la proximité et le caractère particulier des relations entre les deux États en Allemagne exigent un réseau toujours plus dense d'accords dans tous les domaines et à tous les niveaux.

Cette coopération exigera aussi, et de plus en plus, des institutions communes. Les commissions communes préexistantes peuvent se voir confier de nouveaux objectifs, d'autres commissions peuvent être créées. A ce propos, je pense en particulier aux secteurs de l'économie, des transports, de la protection de l'environnement, des sciences et de la culture. Il est bien évident que Berlin doit être intégré complètement dans cette coopération. J'exhorte tous les groupes et toutes les institutions de la société à apporter leurs concours à l'émergence d'une telle communauté contractuelle.

Cinquièmement : Mais nous sommes aussi disposés à faire encore un pas de plus, un pas déterminant, à savoir instaurer des *structures confédératives* entre les deux États en Allemagne dans le but de créer ensuite une fédération, c'est-à-dire un régime d'États fédéral en Allemagne. Cela présuppose inéluctablement un gouvernement légitime par la démocratie en RDA. Pour ce faire, nous pouvons imaginer, juste après des élections libres, les institutions suivantes :

- un comité gouvernemental commun chargé des consultations permanentes et de la coordination politique,
- des commissions spécialisées communes,
- une commission parlementaire commune.

La politique menée jusqu'ici à l'égard de la RDA a dû se limiter essentiellement à de modestes mesures visant à atténuer les conséquences de la partition pour les hommes, mais aussi à maintenir éveillée et à renforcer la conscience de l'unité de la nation. Si nous avons à l'avenir, comme partenaire, un gouvernement légitimé par la démocratie, c'est-à-dire un gouvernement élu librement, cela nous ouvrira alors des perspectives complètement nouvelles.

De nouvelles formes de coopération institutionnelle pourront émerger et être étendues graduellement. Un tel rapprochement s'inscrit dans la continuité de l'histoire allemande. L'organisation de l'État en Allemagne a toujours porté le sceau de la confédération ou de la fédération. Maintenant, aussi, nous pouvons de nouveau mettre à profit ces expériences historiques. Nul ne sait aujourd'hui *quel sera* finalement *l'aspect* d'une Allemagne réunifiée. Mais *que* l'unité deviendra réalité si les hommes en Allemagne la veulent - cela, j'en suis sûr.

Sixièmement : L'évolution des relations interallemandes reste ancrée dans le processus paneuropéen et dans les relations Est-Ouest. *L'architecture future de l'Allemagne doit s'intégrer dans l'Architecture future de toute l'Europe*. Avec son concept d'ordre de paix européen durable et juste, l'Ouest a joué un rôle de pionnier.

Le Secrétaire général Gorbatchev et moi-même parlons, dans notre déclaration Commune de juin dernier, des matériaux de construction d'une « maison commune européenne ». Permettez-moi de citer à titre d'exemple :

- le respect sans restriction de l'intégrité et de la sécurité de tout Etat. Tout État doit avoir le droit de choisir librement son propre système politique et social.
- le respect illimité des principes et des normes du droit international, en particulier le respect du droit à l'autodétermination des peuples.
- le respect des Droits de l'homme.
- le respect et la sauvegarde des cultures historiques traditionnelles des peuples d'Europe.

Avec tout cela - comme nous l'avons décidé immuablement le Secrétaire général Gorbatchev et moi-même - nous voulons nous inscrire dans le droit fil des traditions européennes historiques et contribuer à éradiquer la partition de l'Europe.

Septièmement : L'attrait et le rayonnement de la Communauté européenne sont et restent une constante du développement paneuropéen. Nous voulons continuer à les renforcer. La Communauté européenne est maintenant invitée à aller, avec franchise et souplesse, au-devant des États d'Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est qui prennent ou s'apprêtent à prendre des réformes. C'est ce qu'ont dernièrement décidé à l'unanimité les chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CE, lors de leur récent sommet de Paris. La RDA y est, tout naturellement, aussi invitée :

- le gouvernement fédéral se félicite donc de la signature prochaine d'un accord commercial et de coopération avec la RDA, accord qui élargira et assurera l'accès de la RDA au Marché commun - également dans la perspective de 1992.

- Pour l'avenir, nous pouvons nous imaginer des formes déterminées d'association qui rapprocheraient de la CE les économies nationales des États d'Europe centrale et du Sud-Est qui prennent ou s'apprêtent à prendre des réformes et, ainsi, permettraient de résorber le clivage économique et social régnant sur notre continent.

Nous concevons comme une question de portée européenne le processus de recouvrement de l'unité allemande. Celui-ci doit donc être considéré aussi dans le contexte de l'intégration européenne. Dans cet esprit, la Communauté européenne doit rester ouverte à une RDA démocratique et aux autres États démocratiques d'Europe centrale et du Sud-Est. La CE ne doit pas s'achever à l'Elbe, mais elle doit aussi préserver son ouverture vers l'Est.

Ce n'est que dans cet esprit que la CE pourra servir de plateforme à une unification européenne véritablement exhaustive. Ce n'est que dans cet esprit que l'identité de tous les Européens pourra être sauvegardée, s'imposer et se développer. Cette identité n'a pas ses racines uniquement dans la variété culturelle de l'Europe, mais aussi et surtout dans les valeurs fondamentales que sont la liberté et la démocratie, les Droits de l'homme et l'autodétermination. Si tant est que les États d'Europe centrale et du Sud-Est remplissent les conditions nécessaires, nous nous féliciterons également de les voir adhérer au Conseil de l'Europe - et, en particulier, aussi, à la Convention relative à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Huitièmement : Le processus de la CSCE est et reste la clef de voûte de cette architecture paneuropéenne et il faut faire progresser énergiquement ce processus. Pour cela, il convient de mettre à profit les forums prochains de la CSCE :

- les conférences sur les Droits de l'homme, à Copenhague en 1990 et à Moscou en 1991.

- La conférence sur la coopération économique, à Bonn en 1990.

- Le symposium sur l'héritage culturel, à Cracovie en 1991,

- et aussi et surtout la prochaine rencontre consécutive à la CSCE, à Helsinki.

Lors de ces rencontres, il nous faudra aussi réfléchir à de nouvelles formes institutionnelles de coopération paneuropéenne. Nous pouvons nous imaginer une institution commune de coordination de la coopération économique Est-Ouest ainsi que la création d'un Conseil paneuropéen de la protection de l'environnement.

Neuvièmement : Pour surmonter la division de l'Europe et la partition de l'Allemagne, il faudra prendre rapidement des mesures de grande ampleur en ce qui concerne *le désarmement et le contrôle des armements*. Le désarmement et le contrôle des armements doivent suivre le rythme des événements politiques et donc, si possible, être accélérés et intensifiés. Ceci vaut en particulier pour les négociations de Vienne sur la réduction des forces conventionnelles en Europe et pour la convention sur les mesures de confiance ainsi que pour l'interdiction à l'échelle planétaire des armes chimiques. Ceci exige aussi que les potentiels nucléaires des grandes puissances soient réduits au minimum indispensable sur le plan stratégique. La rencontre imminente entre le Président George Bush et le Secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev est une bonne occasion pour donner de nouvelles impulsions aux négociations en cours. Dans le cadre des entretiens bilatéraux avec les États du Pacte de Varsovie, y compris la RDA, nous nous efforçons d'encourager ce processus.

Dixièmement : Par cette politique de grande envergure, nous œuvrons en faveur d'un *état de paix en Europe dans lequel le peuple allemand, dans la libre autodétermination, pourra recouvrer son unité*. La réunification - cela signifie recouvrer l'unité étatique de l'Allemagne - reste l'objectif politique du gouvernement fédéral. Nous sommes reconnaissants de ce que, dans la déclaration du sommet de l'OTAN, à Bruxelles, en mai dernier, nous avons de nouveau été assurés de l'appui de nos alliés dans cette perspective.

Nous sommes conscients de ce que, dans la voie menant à l'unité allemande, des questions particulièrement difficiles se poseront, questions auxquelles nous ne pouvons pas encore, aujourd'hui, donner des réponses définitives. L'une de ces questions est, notamment, le problème des structures de sécurité supra-étatiques en Europe. L'ancrage de la question allemande dans les développements paneuropéens, d'une part, et les relations Est-Ouest, d'autre part, tel que je l'ai présentée ici en dix points, autorise un développement organique qui tient compte des intérêts de toutes les personnes concernées et garantit une coexistence pacifique en Europe.

Ce n'est que par la coopération et dans une atmosphère de confiance réciproque que nous pourrons surmonter par des voies pacifiques la partition de l'Europe et de l'Allemagne. Nous devons, tous autant que nous sommes, faire preuve de circonspection, de raison et de prévoyance si nous voulons que les événements qui viennent de se produire se poursuivent dans la constance et dans la paix. Si quelque chose peut troubler ce processus, ce ne sont pas les réformes, mais leur refus. Ce n'est pas la liberté qui est source d'instabilité, mais la répression de la liberté. Chaque étape de réforme couronnée de succès signifie pour toute l'Europe un surcroît de stabilité et un gain de liberté et de sécurité.

(Source : Ambassade de la RFA à Paris)